

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18
Conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 3
Affiché le 30 mai 2024

Conseil municipal du 28 MAI 2024

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. URBAN Jean-Marc

Absents : M. REYMUND Antoine qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, Mme ZEISSLOFF Patricia qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme ERNE HEINTZ Valentine, Mme JOST Anne

Secrétaire de séance : Mme DIEMER Estelle

6. OBJET : MISE À JOUR DES TARIFS DES CHARGES D'ELECTRICITÉ DANS LES SALLES DES FÊTES

Vu la délibération n° 3 du 15 décembre 2022,

Vu la moyenne des factures d'électricité du 1^{er} janvier 2024 au 30 avril 2024 et la volonté de la commune de refacturer les charges d'électricité au réel :

| Salle | Tarif 2023 / Kwh | Tarif au 1 ^{er} janvier 2024 / Kwh |
|---------------------|------------------|---|
| Salle de Berstett | 0,42 € | 0,40 € |
| Salle de Gimbrett | 0,50 € | 0,35 € |
| Salle de Reitwiller | 0,87 € | 0,50 € |
| Foyer de Rumersheim | 0,36 € | 0,30 € |

Le conseil municipal, après délibération,

Décide d'appliquer les tarifs ci-dessus à partir du 1^{er} janvier 2024.

APPROUVE À L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance

Estelle DIEMER